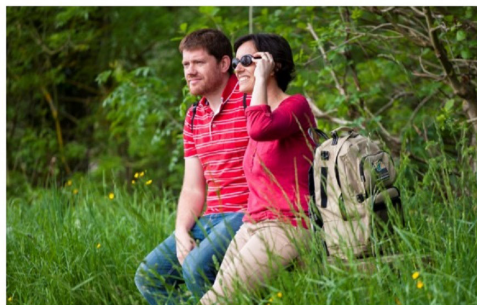
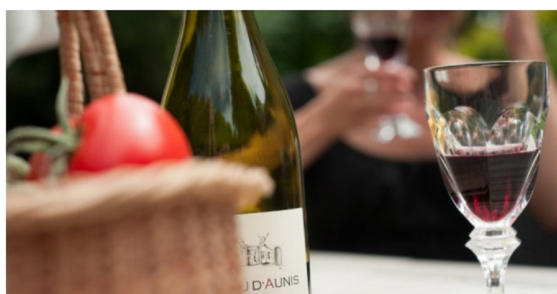


## BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S. Lira / G. Durand / J.P. Benze



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir :  
[www.vallee-du-loir.com](http://www.vallee-du-loir.com)

Office de tourisme de la Vallée du Loir.  
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**

Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire



### PATRIMOINE

En bordure de la forêt de Bercé, les fermes et les hameaux sont nombreux et anciens. On remarque quelques logis des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, avec leur toit haut et pentu, et des logis reconstruits au XIX<sup>ème</sup> siècle avec de belles granges-étables : des ensembles souvent reconvertis en résidences principales ou secondaires.



© OTVL



PR<sup>®</sup>

## Entre bocage et chêne Boppe Saint-Pierre-du-Lorouër

5 h  
19,7 km

Le parcours permet de passer du temps en forêt de Bercé, labellisée Forêt d'Exception®, et d'apprécier le paysage selon les saisons, le plateau avec les fermes anciennes, puis le village de Saint-Pierre du Lorouër de 380 âmes avec son église paroissiale présentant des peintures murales romanes et gothiques classées au titre des monuments historiques.

### SITUATION

Saint-Pierre-du-Lorouër - Sarthe,  
à 35 km au sud-est du Mans et  
à 17 km au nord-est de Montval-sur-Loir.

### PARKING

Parking derrière l'église.  
N 47.80608 ° , E 0.523 °

### BALISAGE

Jaune.



Code de balisage PR<sup>®</sup>  
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 13 place de la République, 72340 La Chartre-sur-le-Loir, 02.43.38.16.60, [info@vallee-du-loir.com](mailto:info@vallee-du-loir.com).



### Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 02 52 19 21 35, [sarthe@ffrandonnee.fr](mailto:sarthe@ffrandonnee.fr), [www.sarthe.ffrandonnee.fr](http://www.sarthe.ffrandonnee.fr) ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.

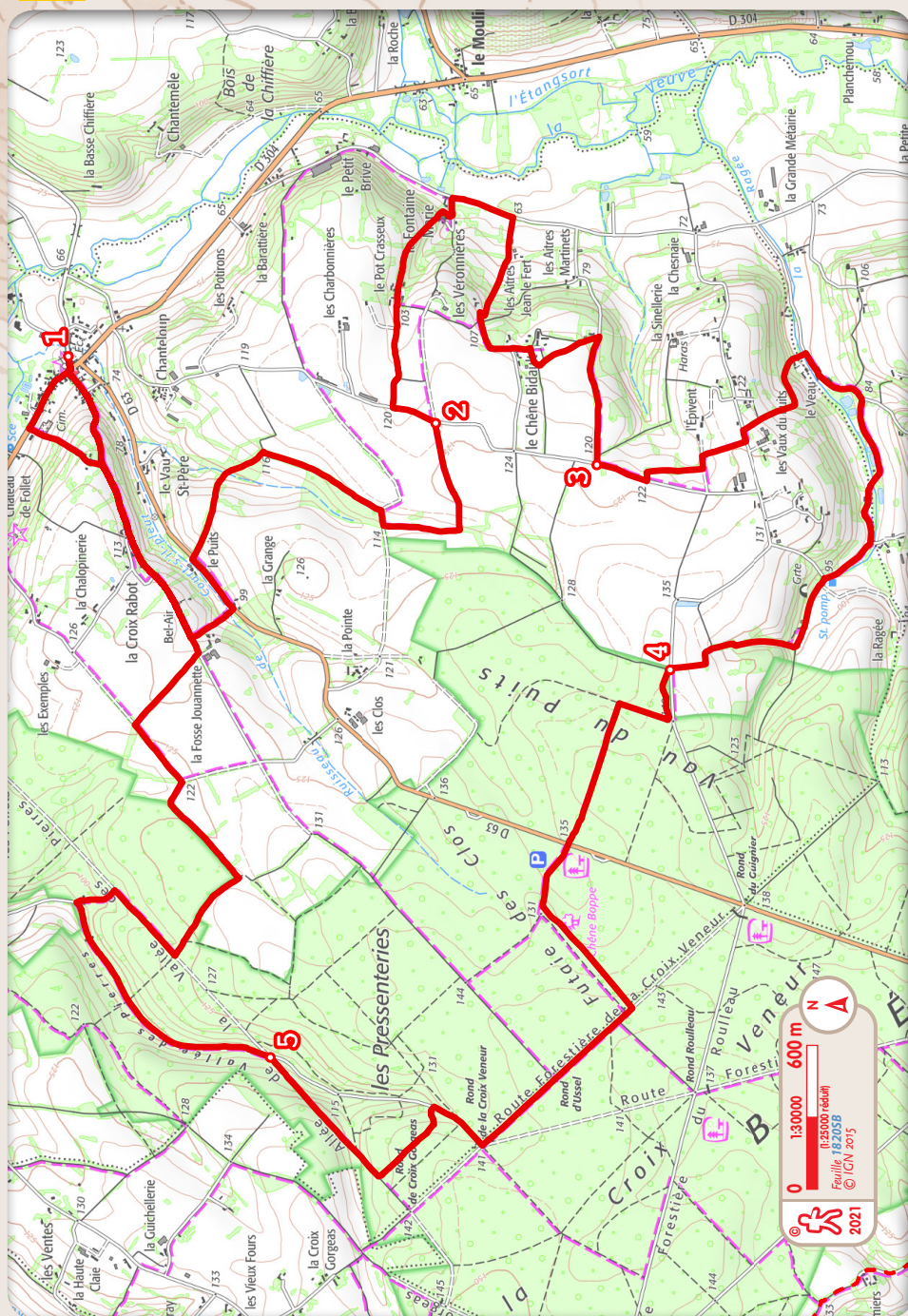


### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

Le cimetière conserve une tombe militaire pour les soldats morts au combat du 9 janvier 1871 à Saint-Pierre du Lorouër, lors de la guerre franco-prussienne. Selon un modèle réglementé, la tombe, qui se trouve sur une parcelle appartenant à l'État, est entourée d'une grille en fonte sur laquelle est apposé un cartouche portant la mention Tombes militaires Loi du 4 avril 1873. Les habitants ont ajouté une stèle de pierre à la mémoire des quatre soldats morts.



© OTVL



**1** Longer l'église et remonter vers la mairie, s'engager rue des 4 Vents pour sortir du village. Après 710 m, s'engager tout droit sur le chemin herbeux, passer derrière la Croix Rabot, reprendre la route, passer Bel Air puis, prendre première route sur gauche. Descendre en fond de vallée, prendre à gauche sur 270 m. Au Puits, partir à droite pour gravir le chemin. Après 560 m, prendre par la droite et longer le bois sur 550 m. Par la droite, descendre légèrement, prendre à gauche le chemin puis encore le premier chemin sur la gauche pour rejoindre la route.

**2** La suivre par la gauche sur 200 m et prendre à droite en direction du Pot Crasseux. Poursuivre en face, quitter la route pour emprunter un petit chemin en descente qui nous conduit à la Fontaine Marie, puis à la route vers Chahaignes. L'emprunter par la droite sur 250 m et virer à droite vers les Aitres Jean Le Fert. Aux Véronnières, suivre le chemin, tout droit. Au Chêne Bidault, prendre sur la droite le seul chemin tout droit. Arrivé à la route des Aitres Martinets, la suivre à droite sur 530 m pour regagner la route.

**3** Partir par la gauche sur 220 m et prendre le premier chemin sur gauche. Au sortir du chemin, faire un gauche/droite, puis, à la route, un nouveau gauche/droite pour descendre dans le sous-bois. Couper un petit cours d'eau la Ragée. Poursuivre la route sur la droite en longeant la vallée. Passer la Grande Maison et poursuivre la route sur 440 m. Quitter la route, légèrement sur gauche, pour rester sur le chemin le long du bois. Après 300 m, monter par la droite, en sous-bois. Sur le plateau, prendre par la gauche regagner la route.

**4** Traverser la route. Par la gauche, sur une sente parallèle à cette route, le parcours pénètre sur le domaine forestier de l'ONF. Après 250 m, emprunter par la droite une allée forestière. Parcourir 220 m puis partir par la gauche vers la D 63. La traverser (⚠ > **Prudence**) et regagner le site des Arbres Remarquables [👁 > **Chêne Boppe - Tables à disposition**]. Le parcours devient commun avec le sentier de Thoiré-sur-Dinan. S'engager sur ce parcours aménagé, passer autour de l'ancien chêne Boppe (sous abri). Au chêne remarquable suivant [👁 > **Chêne Boppe 2**], partir légèrement sur la droite, pour s'enfoncer dans la forêt. Arrivé sur une belle allée forestière, partir par la droite et passer le Rond d'Ussel.

> Pour limiter la randonnée à 17 km, prendre à droite au rond d'Ussel pour retourner tout droit sur Saint-Pierre-du-Lorouër.

La randonnée se poursuit pour regagner le rond de la Croix Veneur. Partir par la droite, sur la route, pendant 250 m, puis par la gauche sur une sente, bien marquée, à travers bois. Arrivé à l'allée de la Vallée des Pierres, le circuit de Saint-Pierre part à droite pendant 700 m, tandis que le circuit de Thoiré part sur la gauche. A la jonction de routes, partir à gauche.

**5** Après 1130 m, franchir les barrières de sortie de forêt, prendre par la droite sur 200 m et s'engager à nouveau sur droite dans l'allée forestière sur 350 m. Prendre une sente sur la gauche à proximité de la parcelle 223 et suivre la lisière de forêt. Le chemin sort de la forêt pour rejoindre un chemin communal emprunté par la gauche. Faire 350 m et partir par la droite sous un couvert forestier pour rejoindre la Fosse Jouannette. Partir par la gauche vers Bel Air. Quitter la route pour repasser derrière la Croix Rabot par le chemin. Retrouver la route sur 400 m et, avant la descente, partir par la gauche sur le chemin herbeux qui conduit au cimetière. Arrivé à la route (⚠ > **Prudence**), emprunter le passage sécurisé sur la droite, puis entrer dans la commune et rejoindre le point de départ.